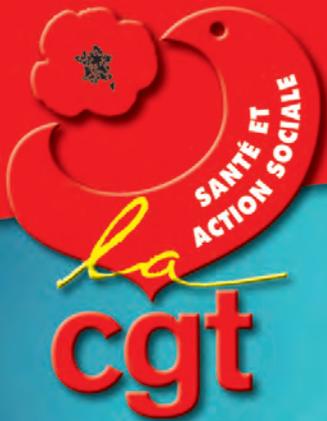


# PERSPECTIVES

SANTÉ | ACTION | SOCIALE

**CGT**



PATRONALE

# AUSTÉRITÉ

GOVERNEMENTALE

# 2016

# STOPPONS L'ÉPIDÉMIE !

**RAPPORT  
DE FORCE**

# Pour vous, **Représentants du personnel** au **CE** et **CHSCT**, un accompagnement **sur mesure**.

- Expertise, formation, appui conseil aux équipes syndicales
- Fusion, réorganisation
- Changement d'organisation du travail
- Stress professionnel et risques psychosociaux
- Emploi et enjeux sociaux

**30 ans d'expérience**

**200 experts**

spécialisés à votre service,  
répartis sur l'ensemble  
du territoire.



**Des spécialistes des secteurs du social, médico-social  
et sanitaire à votre écoute.**  
**Une implantation nationale et un accompagnement  
de proximité, gages de réactivité.**



4-5 | ACTUALITÉ  
DE L'UFAS

6-7 | ACTUALITÉ  
DE L'UFMICT

10 | ACTUALITÉ  
DE L'UFR

11 | ACTUALITÉ  
DE L'UFSP



# ÉDITO

Mireille STIVALA  
Secrétaire Générale de la Fédération CGT  
de la Santé et de l'Action Sociale



Chaque changement d'année est l'occasion de faire une rétrospective. Dans un pays plongé dans l'austérité gouvernementale et patronale touchant les conditions de travail, d'emploi et de protection sociale, l'année 2015 restera dans l'histoire comme une année obscure ayant mis à l'épreuve certains de nos fondamentaux tels que la liberté, la laïcité, la paix et le vivre ensemble.

*En avant toute pour 2016 sans nostalgie pour 2015...*

Que cette nouvelle année soit porteuse de réussites en faveur du progrès social que nous rêvons toutes, tous. Continuons de porter ensemble les revendications dans la lutte, participons massivement aux journées de mobilisation qui vont jaloner ces 12 prochains mois, faisons progresser ensemble les intérêts des salarié-e-s et de la CGT.

Une bonne année en perspective nous attend... En commençant dès ce 26 janvier, avec une CGT offensive et dérangeante, par une journée de grève et de mobilisation, en intersyndicale, dans toute la Fonction Publique.

Une Santé et une Action sociale solidaire, accessible, de proximité et gratuite, créatrice d'emplois qualifiés pour toutes et tous, c'est une richesse qu'il faut défendre à tout prix, cela fait partie de nos résolutions.

*Si le meilleur reste à venir, agissons ensemble tout au long de cette année pour le mettre en œuvre.*

*Au nom de toute la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale, je vous souhaite, ainsi qu'à nos familles et proches, le meilleur pour 2016 !*



Publication de la Fédération  
de la santé et de l'action sociale  
Commission paritaire n° 1015 S 6676  
ISSN : 0299-0369  
Tirage : 70 000 exemplaires  
Directrice de la publication :  
Mireille STIVALA  
Rédactrice en chef :  
Amélie VASSIERE  
263, rue de Paris - case 538  
93515 Montreuil CEDEX  
Tél. 01 55 82 87 47 / 87 70  
PAO : CARRÉMENT COM  
Tél. 01 43 02 08 35  
Impression :  
RIVET PRESSE ÉDITION  
Tél. 05 55 04 49 50

## FOCUS SUR L'UFAS (UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE)

### Notre champ professionnel couvre :

- **Trois conventions collectives Nationales du Travail (CCNT) : la CCNT du 15 mars 1966, la CCNT du 31 octobre 1951, la CCNT du 26 août 1965.**
- **Les Accords des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).**
- **Le statut hospitalier pour les établissements publics départementaux de l'action sociale.**

La CGT n'est pas signataire des accords CHRS, toutefois la Commission Exécutive de l'UFAS a décidé de participer aux négociations de ses accords.

*Les négociateurs sont Monique CHALUBIEC, Nadia OBLINGER, Bernard FRIGOUT.*



**La CCNT du 15 mars 1966 :** La FEGAPEI et le SYNEAS (syndicats employeurs) ont fusionné le 2 juillet 2015 et se sont organisés en personne morale le 26 novembre 2015 pour peser de leur représentativité lors des négociations paritaires de 2017, être représentatifs et coller aux obligations législatives. Selon eux, la convention collective est obsolète, même si beaucoup d'accords sont signés actuellement (complémentaire santé, éducateurs jeunes enfants, prévoyance, etc.)

*Les négociateurs sont Christine SOVRANO, Maya VAIR PIOVA, Valérie ROGER, Fatima VUILLEMEY, Bruno MALDONADO, Charles COULANGES, François CASPARY, Christophe CLAIREAU et Marc JOUDELAT.*



**La CCNT du 31 octobre 1951 :** Cette année encore, les propositions de la FEHAP n'ont dépassé que peu ou prou le cadre réglementaire et/ou législatif. Ce qui est inadmissible quand on est dans un dialogue conventionnel ! Actuellement, les négociations portent principalement sur les classifications.

*Les négociateurs sont Viviane DEBARGES, Bernadette CAZENAVE, Mathieu PIOTRKOWSKI, Xavier GUILLOT.*



**La CCNT du 26 août 1965 :** Cette convention collective ne fait pas partie de la BASS (Branche Associative Sanitaire et Sociale).

*Les négociateurs sont Antoine CERDEIRA et Éric SORBETS.*

### L'Action Sociale Publique

Certains conseils départementaux ont basculé depuis les dernières élections cantonales : les nouvelles politiques ont pour conséquences la réduction des dépenses publiques et le « retour à l'équilibre ». De ce fait, les établissements publics dans ces départements se voient maintenant imposer des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec des réductions budgétaires à outrance. La seule variable d'ajustement de ces politiques d'austérité est la suppression de postes.

### La CGT revendique :

**Un grand Service public de l'action sociale et du sanitaire.**

Beaucoup de luttes se développent. L'UFAS va se rapprocher du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé afin que l'Action Sociale Publique soit dotée de moyens pour pouvoir accomplir dignement les missions de services publics qui lui sont confiées.

### 2015 A ÉTÉ :

#### La reconnaissance de notre spécificité « Action Sociale » au sein de notre Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Les syndiqué-e-s de notre secteur étaient en tête dans de nombreux cortèges départementaux lors de la journée de mobilisations du 25 juin 2015. Les actions intersyndicales CGT, FO, SUD, FA-FP et FSU ont réuni toutes les conditions pour faire infléchir les employeurs sur leur volonté de partir sur un texte unilatéral sans discussion avec les partenaires sociaux. A Paris, l'intersyndicale était présente devant la Commission Professionnelle Consultative pour se faire entendre sur la casse des métiers.

#### Une meilleure prise en compte des paroles des syndiqué-e-s afin qu'ils soient acteurs sur la stratégie revendicative à mettre en place pour la défense et l'amélioration des diverses conventions collectives.

A plusieurs reprises, l'Union Fédérale a consulté ses bases sous forme de questionnaire : BASS, OETH, CCNT 66 et 51, sur les mutuelles, Etats Généraux Alternatifs du Travail Social...

L'UFAS a soutenu tous les salarié-e-s et syndiqué-e-s de son secteur, victimes d'attaques répressives et syndicales.

### La CGT revendique :

**La défense et l'amélioration des conventions collectives et propose une Convention Collective Unique et Etendue de haut niveau (CCUE)**

### Le travail en lien avec les autres fédérations (Organismes Sociaux, Services publics, FERC, UGFF, UGICT... ) autour du thème du Travail Social.

Il a permis de construire dans la CGT avec les Fédérations concernées des contre Etats Généraux du Travail Social, lesquels ont libéré la parole des travailleurs sociaux. Il s'en est suivi deux initiatives : l'une le 13 novembre 2014 et l'autre le 13 mars 2015. Les Fédérations préparent dorénavant ensemble les réunions de Commissions Professionnelles Consultatives (CPC) et de Conseil Supérieur du Travail Social (CSTS).

### Le travail en intersyndicale (FAFP, FSU, SUD et le collectif Avenir'Educs, UNEF)

Il a permis la création des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social, avec la réussite d'une importante journée de mobilisation : 230 personnes se sont retrouvées à la Bourse du Travail de Paris, le 16 octobre 2015. L'intersyndicale des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social travaille également sur des initiatives en région.

## LES COLLECTIFS DE TRAVAIL UFAS

- FORMATION, animé par Christine SOVRANO
- PREVENTION SPECIALISEE, animé par Alain NAOUENNEC
- ACTION SOCIALE PUBLIQUE, animé par Laurent SIX
- CENTRES de READAPTION PROFESSIONNELLE, animé par Edwige SALLE
- PRECARITE, INSERTION, SOLIDARITE, animé par Monique CHALUBIEC

### La Charte de désignation des Délégué-e-s Syndicaux Centraux

Son but est le renforcement des connaissances des grandes associations. Notre Union Fédérale a pris en compte le peu de syndicalisation dans ses structures. La/le Délégué-e Syndical-e Central-e doit impulser une qualité de vie syndicale complémentaire importante pour fédérer et syndiquer.

### La coordination avec les autres unions fédérales

Les dossiers sont étudiés de manière transversale dans la fédération, le travail est partagé entre nos structures avec les liens interprofessionnels nécessaires.

## PERSPECTIVES 2016

### CONTRE les graves attaques du secteur public de l'action sociale...

La CGT constate une remise en cause sans précédent des politiques d'austérité : elles auront des conséquences sur l'existence du service public dans notre secteur ! Durant cette année 2016, la Fédération Santé et Action Sociale via son UFAS dénoncera auprès du ministère cette politique de casse et cette volonté d'amoinrir un service public dont l'utilité n'est plus à prouver.

### CONTRE la casse des métiers...

Les politiques à venir veulent ré-architecturer les métiers et créer de la polyvalence entre les métiers de la santé, de l'animation, de la politique de la ville et de la culture. Déjà, en Commission Professionnelle Consultative (CPC), la CGT a combattu les attaques subies sur les métiers de niveau 5, à savoir le regroupement de 3 métiers : Aide Médico Psychologique, Auxiliaire Vie Scolaire et Assistant Vie Sociale en un seul métier, celui de **Accompagnant Educatif et Social**. De nombreux arguments seront avancés en CPC, notamment par la Direction Générale de la Cohésion Sociale, pour architecturer tous les niveaux de diplômes sur un socle commun de compétences.

En 2016 ce sont les métiers de niveau 3 qui seront attaqués.

## LES LUTTES À VENIR :

**26 janvier 2016** : S'appuyant sur l'appel de l'UGFF des 3 Fonctions Publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière), l'intersyndicale CGT, FO, SUD de notre champ fédéral appelle les fonctionnaires à descendre dans la rue et à se mettre en grève. Notre Union Fédérale rejoint le mouvement avec le même mot d'ordre « Pour un service public de qualité et une nette augmentation du pouvoir d'achat ». Cette journée devra impulser le grand mouvement de l'année pour notre secteur, à savoir le cinquantième anniversaire de la CCNT du 15 mars 1966.

**15 Mars 2016, jour du 50° anniversaire de la CCNT du 15/03/1966** : Face aux menaces de dénonciation de la Convention, il est important de marquer cet évènement en continuant de la défendre et de l'améliorer et en impulsant les revendications fédérales et confédérales pour une Convention Collective Unique et Etendue (CCUE) de haut niveau.

Pour donner force à cette journée, La Fédération Santé et Action Sociale met en place un collectif CCNT du 15 mars 1966 qui proposera une plateforme revendicative et la mise en place d'actions, en liaison avec les structures syndicales de proximité.

### Le renforcement de nos activités en matière d'organisation et de qualité de vie syndicale :

**Il est nécessaire d'organiser plus de réunions du Collectif fédéral de la CCNT 51** pour réfléchir à d'autres modes d'actions revendicatives, dans le but de contrer la FEHAP et de garantir la reconquête des droits des salarié-e-s.

Pour rappel : aucune augmentation salariale n'a eu lieu depuis décembre 2010 et aucun avenant n'a été signé par la CGT depuis au moins 5 ans !

**La création d'une « banque de données » des accords d'entreprise** : L'UFAS tente de rassembler les accords d'entreprises, reste à organiser la gestion de ces dossiers en matière de diffusion et d'utilisation.

**La création d'une « cartographie des associations » est en cours de réalisation** : C'est un travail de longue haleine, qui se complique par les fusions, les dissolutions, les changements d'identité...

**Réunions des Délégué-e-s Syndicaux Centraux** : Le 2 mars 2016 à Montreuil, les délégué-e-s syndicaux centraux de grandes associations relevant de l'Action Sociale et désigné-e-s par la Fédération depuis 2011 pourront participer à une première réunion convoquée par l'UFAS, mais également certaines grandes associations de l'Union Fédérale de la Santé Privé, du fait de leurs activités et CCNT (ex : groupe SOS). C'est pourquoi une seconde réunion fédérale des DSC devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre afin de coordonner et d'échanger sur les différents modes d'organisation et de revendications.

### Création d'un onglet UFAS sur le site fédéral

Il faut réfléchir à la création d'un onglet UFAS dans les pages réservées. La Fédération est souvent interpellée par les syndiqué-e-s qui sont à la recherche d'informations précises.

De plus, le secteur est en plein remaniement, la loi économique et sociale du 1<sup>er</sup> août 2014 préconise l'investissement social. Cette politique de marchandisation ne servira que les grandes associations qui se partageront le marché. De ce fait, les 35 000 associations du secteur ont engagé un processus de regroupement afin de peser dans les futures orientations à mettre en place. L'onglet devrait permettre aux syndiqué-e-s relevant du secteur social et médico-social d'aller chercher les informations plus rapidement et plus efficacement, avec une présentation interactive pour comprendre les enjeux du secteur et mettre rapidement en place des actions pour combattre les restructurations à venir.



## FOCUS SUR L'UFMICT (UNION FÉDÉRALE DES MÉDECINS

INGÉNIEURS CADRES ET TECHNICIENS)

### ► RÔLE :

Le syndicalisme spécifique est l'outil dont s'est dotée la CGT en direction des médecins, ingénieurs cadres et technicien-nes [MICT] afin de rassembler plus largement et de peser plus fortement dans le rapport de force des négociations. Il s'adresse aux salarié-es qui attendent des réponses pertinentes et militantes, dans la pratique syndicale collective de la CGT.

Le constat du terrain révèle que renforcer le syndicalisme spécifique conduit à renforcer la CGT en son entier, dans ses valeurs et dans sa force de proposition au service des conquêtes sociales. Par ses expressions syndicales, le-la salarié-e retrouve ainsi une place dans le processus de travail, tout en étant relié-e aux revendications collectives de la CGT ; ainsi le développement de notre syndicalisme spécifique dans la CGT contribue à contrer le syndicalisme catégoriel. Il est essentiel de réinvestir les collectifs de travail par des liens avec et entre les salarié-es.

### ► MISSIONS :

L'accompagnement des luttes et l'information des salarié-es sont des axes majeurs de l'activité de l'UFMICT. Avec les publications de l'Encart Options, de l'@ctu.mict, de Cadres infos, des lettres électroniques de certaines professions, de matériel électoral ainsi que de tracts, le syndicalisme spécifique possède des outils thématiques puissants au service des syndicats des établissements et des syndiqué-es. L'échange avec les MICT est ainsi facilité avec des documents actualisés et appropriés, permettant de développer la syndicalisation en partant du spécifique. La connaissance du poste de travail et de son environnement est un prérequis à l'offensive et à la construction d'un projet revendicatif. Il faut rappeler que ce n'est que par les luttes que les progrès technologiques sont transformés en progrès social au lieu d'être récupérés uniquement au profit du patronat. L'Ufmict-CGT réalise une partie de son activité grâce aux collectifs professionnels issus de la Commission Exécutive, dans le champ syndical de la Fédération Santé et Action Sociale et en lien avec l'UGICT (Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Technicien-nes).

Plusieurs nouveaux défis sont à relever :

- l'évolution du salariat par l'éclatement des contenus professionnels, les changements d'organisation et de mode de travail ;
- la modification du domaine de la santé et de l'action sociale par la politique d'austérité du gouvernement ;
- l'adaptation du syndicalisme aux outils du numérique devenus incontournables dans la vie des salarié-es ;
- la transformation numérique et son impact sur l'emploi et le travail ;

L'UFMICT par ces mandaté-es remplit également le rôle de représentante dans les instances nationales et lors des réunions aux ministères. Elle assure également la prise en compte du champ fédéral dans l'activité de l'UGICT, tout comme elle participe à l'activité fédérale dans les instances et collectifs.

### ► COMPOSITION :

Élue au congrès de Juin 2013, la Commission Exécutive (28 membres) tend vers un équilibre femmes/hommes et une représentation de la diversité des professions MICT. Depuis septembre, le Secrétariat Général est assuré collégalement par des membres du Bureau, lui-même nommé par la CE et en lien direct avec le Bureau Fédéral. L'activité au quotidien s'appuie sur le Bureau, comprenant des animateurs des collectifs professionnels.

Ces derniers sont des lieux d'échanges, d'information, d'aide à la prise de positions syndicales. Ainsi, les réflexions, les pistes revendicatives, les propositions de prises de positions travaillées au sein des collectifs sont resituées dans une perspective d'ensemble. Chaque collectif est en lien avec un membre du Bureau de l'UFMICT qui aide au travail de cohérence et à la convergence des professions entres elles pour aller au-delà du catégoriel.

#### Les 11 collectifs :

- |                             |  |                             |
|-----------------------------|--|-----------------------------|
| • Psychologues              | • Médico-techniques                          | • Sages-femmes              |
| • Directeurs                | • AAH, ADC, AMA                              | • Cadres de santé           |
| • Personnels de rééducation | • Infirmier-es et Infirmier-es spécialisé-es | • Ingénieurs et techniciens |
|                             | • IADE                                       | • Médecins                  |

Les MICT représentent aujourd'hui plus de la moitié du salariat de notre champ professionnel et nécessitent d'être plus présents dans les forces organisées de la CGT.

L'affiliation UFMICT, conforme au statut depuis le 47<sup>e</sup> congrès fédéral de janvier 2003, est loin d'être automatique. Elle doit prendre de l'ampleur par l'engagement de chaque syndicat dans le spécifique, lui-même au service du collectif. L'accompagnement des salarié-es par une activité militante au quotidien est la force de la CGT, reconnue et leader dans les négociations professionnelles et les mobilisations.

Lors de son 11<sup>e</sup> congrès en mai 2016, l'UFMICT-CGT devra renouveler sa commission exécutive et décider de ses orientations pour aborder les nouveaux enjeux en étant unie, forte et représentative de tous les salarié-es.

## ► Déclaration CGT au HCPP

La présence en première ligne des secours des établissements hospitaliers lors des événements du 13 novembre a démontré l'aide et le rôle majeur qu'ils assurent. C'est pourquoi les politiques de santé doivent être renforcées en moyens humains et matériels pour tous les services publics. Les 41 milliards d'euros de cadeaux fiscaux faits au patronat dans le cadre du pacte de responsabilité doivent aujourd'hui revenir au service de la population, particulièrement pour le financement de la Sécurité Sociale. La CGT exige l'abrogation de la Loi Santé ainsi que le retrait du projet de réorganisation du temps de travail à l'AP/HP.

## ► L'Ordre infirmier

Les député-e-s ont validé l'Ordre infirmier en rejetant l'adhésion facultative. Pour justifier son changement de position, la Ministre de la Santé utilise l'argument de la mise en place des pratiques avancées. Quel scandale ! Grâce aux député-e-s, le gouvernement pourra légiférer par ordonnance sur le fonctionnement et l'organisation des Ordres des professions de santé. Il s'agira de faire évoluer les compétences des organes des Ordres, de renforcer leurs pouvoirs « afin de veiller au respect de la législation relative aux avantages consentis aux professionnels de santé par des entreprises fabriquant ou distribuant des produits de santé ». C'est une vraie position de recul et de fermeté du ministère et de la Présidence de la République. Cela va se durcir considérablement.

La DGOS a par ailleurs fait savoir qu'elle ne pourra plus intervenir en faveur des « non ordiné-e-s » dans les conflits entre eux, les hôpitaux et l'ONI.

Il est primordial de faire grandir la réaction contre la mise en place des Ordres professionnels.

## ► Personnels de direction

La rencontre avec le directeur de cabinet de la Ministre de la Fonction Publique du 30 octobre a permis de finaliser une plateforme unitaire CGT, CFDT et FO pour l'unicité des corps DH et D3S, ce qui concrétise la revendication portée par la seule CGT.

Après une présentation de la problématique, le texte pose la volumétrie des deux corps actuels, constate une dichotomie obsolète et coûteuse, qualifie la construction statutaire de paradoxale avec le temps. Ces perspectives imposent des évolutions statutaires rapides.

La réunion du 20 novembre avec la DGOS et le CNG a confirmé le calendrier de réunions mensuelles pour traiter les différents aspects des corps de personnels de direction, marquant le souhait de ne pas « froisser » le SMPS. La CGT veut réaffirmer la revendication largement majoritaire de la fusion et proposer aux deux autres organisations une mobilisation pour l'imposer au ministère.



## ► Orthophonistes

La CGT appelait les orthophonistes salarié-e-s à la grève et à manifester le 17 novembre. Cette manifestation a été annulée au vu des événements liés aux attentats.

Un communiqué de presse intersyndical souligne la force du mouvement, la détermination des salarié-e-s et étudiant-e-s pour imposer une négociation.



## ► Kinésithérapeutes

L'intersyndicale demande à la ministre Marisol Touraine de lancer un état des lieux sur les besoins en kinésithérapie dans les structures de soins. Elle propose que ce bilan prenne la forme d'une enquête ou d'un rapport de l'IGAS.

L'intersyndicale demande l'ouverture immédiate d'un travail sur les missions, rôles, carrières et organisation des soins des kinésithérapeutes hospitaliers et l'ouverture rapide de négociations salariales dans tous les secteurs (privé, public). Michèle Lenoir-Salfati, sous-directrice de la DGOS, a reconnu au HCPP que les bilans sociaux des hôpitaux publics aux mains des ARS montrent les tensions qui existent dans les métiers de la rééducation mais ne prend aucun engagement... La problématique de l'exercice salarié reste toujours posée.

## ► IADE :

La DGOS se dit ouverte à une officialisation des pratiques des IADE et souhaite plus de responsabilité et d'autonomie dans quatre domaines :

- transports inter hospitaliers
- anesthésie ambulatoire et activité en plateaux techniques dits hybrides
- salle de surveillance post-interventionnelle
- gestion de la douleur.

Une bonification semble admise, sans la forme...

La DGOS semble vouloir se limiter à officialiser les pratiques isolées sous la totale tutelle des médecins qui veulent garder le contrôle et ne transférer la compétence que sur prescription. Le droit des IADE à procéder seuls à une anesthésie si un médecin peut intervenir est remis en cause, alors que cette pratique légale et routinière est inscrite dans les référentiels. Un communiqué de presse a dénoncé cette situation. Les réunions en région et les Assises des collectifs régionaux IADE du 7 novembre ont validé, par un vote massif, l'ensemble de la plateforme revendicative de l'intersyndicale CGT-SNIA.



## ► Psychologues :

Malgré quelques avancées, dont certaines hautement symboliques, le constat global très nettement insuffisant nous oblige à mobiliser sans relâche la profession. C'est la raison pour laquelle une mobilisation sur la revendication salaire et précarité est en préparation avec SUD et peut être FO.





*La direction de l'UFR souhaite une très bonne année à tous et toutes, et appelle les retraité.e.s à monter le ton face à ce gouvernement si méprisant, qui reste sourd aux mobilisations et revendications.*

Quitter le monde du travail n'implique pas la disparition de revendications. Les retraité.e.s. ont des revendications communes avec les jeunes et les salarié.e.s, mais elles et ils ont aussi des revendications spécifiques : retraite décente, revalorisation et rattrapage des pensions, droit au logement, aux transports, à la santé, aux loisirs...

En 2016, nous devons continuer plus fort et plus haut, pour aller plus loin face à un gouvernement qui ne prend que des décisions régressives. La politique d'austérité est contraire à une politique de relance de l'économie et de l'emploi. Le financement des services publics est possible, il suffit de partager les richesses !

En 2015, après 2 ans et demi de gel, le gouvernement a revalorisé les pensions de seulement 0,1 % ! Si le gouvernement avait respecté la loi qu'il a mise en place en 2014, la revalorisation au 1er octobre 2015 aurait dû être de 0,9 %. De plus, il vient de changer la donne de la revalorisation sur l'indice des prix dans la loi de financement de la Sécurité Sociale, pour de nouveau, ne pas ou peu augmenter les pensions en 2016 !

**Donc, on ne lâche rien en 2016, des dates d'actions sont déjà prévues pour ce début d'année, les retraité.e.s seront dans les manifestations :**

- le **26 janvier** avec les agent.e.s de la Fonction Publique et les salarié.e.s du secteur privé de la Santé et de l'Action Sociale, pour l'augmentation des salaires et des pensions.
- le **10 mars** à l'appel des organisations signataires de la plate-forme revendicative du « mémorandum »

**► Du « travail sur la planche » pour l'UFR en 2016**

**• Travailler à notre renforcement**

Une réflexion est en cours avec l'UCR (Union Confédérale des Retraités.e.s de la CGT) pour mener un travail en commun entre nos organisations professionnelles de retraités.e.s (UFR) et les organisations départementales interprofessionnelles de retraités.e.s (USR). Le débat sur la complémentarité militante entre les USR et les UFR est récurrent. Les revendications des retraité.e.s s'expriment pour l'essentiel dans les territoires, à proximité du lieu de vie, et pour autant, toutes et tous les syndiqué.e.s retraité.e.s viennent d'une profession, et ne sont pas prêts.e.s à s'en détacher. De nombreuses et nombreux camarades de l'UFR sont déjà bien investi.e.s dans la vie des USR.

Des débats sur le syndicalisme retraité en territoire devront être décentralisés dans les régions, les camarades de notre Fédération pourront y participer activement.

**Un travail sur l'organisation des retraité.e.s dans notre Fédération avec nos syndicats et nos USD** est en cours sur l'état d'organisation des syndicats de plus de 50 FNI actifs et qui n'ont pas de syndiqué.e.s retraité.e.s identifié.e.s ».

**• Actualisation des fiches « Retraites » du Cahier de la vie fédérale d'octobre 2012, N° 65 :**

**• Proposition d'un livret à deux faces : je pars à la retraite/je suis à la retraite**

Ce livret devra permettre de renseigner les futur.e.s retraité.e.s et les retraités.es sur leurs droits et propositions revendicatives des retraité.e.s, et l'intérêt de leur syndicalisation.

**• Des tracts spécifiques pour chaque mobilisation**

**• Réactualiser le triptyque « Syndiqué-e retraité-e Oui ! »**

**• Envoyer la lettre électronique « en direct de l'UFR », après chaque commission exécutive de l'UFR.**

Le numéro 1 a été envoyé en décembre, le numéro 2 vient de paraître.



**Les établissements de santé des groupes privés lucratifs sont le siège de toutes les contradictions du système capitaliste, antagoniste au progrès et au mieux vivre pour les femmes et les hommes. Retour sur 4 luttes payantes...**

Les salarié.e.s de 4 cliniques privées ont dénoncé les stratégies des groupes lucratifs de santé. Les actionnaires engrangent les bénéfiques au détriment des patients ou des salarié.e.s. Dans ces 4 conflits, l'unité des salarié.e.s a été fondamentale face à des directions arc boutées et engagées pour satisfaire les actionnaires.

Ces conflits ont tous les mêmes facteurs déclenchants, les mêmes caractéristiques, et un même résultat : une lutte gagnante !

Tout a commencé à la **Polyclinique de Gascogne** à Auch dans le Gers (32) : **le 1<sup>er</sup> septembre 2015** à minuit, une grève reconductible est lancée. Les salarié.e.s vont faire face pendant 30 jours à la direction de VITALIA, propriétaire de l'établissement, 2<sup>e</sup> groupe de la santé privée lucrative en France (46 établissements), appartenant au fond de pension américain Blackstone.



Malgré les coups bas, les pressions en tous genres et les tentatives d'intimidation, les salarié.e.s de la Polyclinique de Gascogne n'ont jamais baissé les bras. Elles et ils se sont mobilisé.e.s sans relâche, 90 % de grévistes se sont uni.e.s pendant 30 jours pour une même cause, dans une grande solidarité pour négocier et gagner leurs revendications.

La cohésion et le soutien de toute la CGT est et a été nécessaire auprès des salarié.e.s.

**Le 22 octobre 2015, les salarié.e.s de la Clinique du Pont de Chaume**, à Montauban dans le Tarn-et-Garonne (82), déclenchent une grève reconductible. Elles et ils dénoncent les organisations de travail imposées par leur direction et plus largement le groupe VEDICI. Le directeur reste sourd aux revendications portées par les salariés et à la dégradation des conditions de travail. Refusant dès le départ de négocier.

Pendant 51 jours, les salarié.e.s ne lâcheront rien. La CGT comptera jusqu'à 183 salarié.e.s en grève sur 500, soit pratiquement 80% du personnel soignant.

Toute la CGT est avec eux. La Secrétaire Générale de la Fédération Santé et Action Sociale, le Secrétaire Général de l'Union Fédérale de la Santé Privée, ainsi que des membres de la commission exécutive de l'UFSP se rendent plusieurs fois sur place. La Secrétaire de l'UD 82 est sur place et mobilise tous les militants



lepetitjournal.net

pro et interpro du département pour enfin signer un protocole de fin de conflit avec la direction de l'établissement le 11 décembre 2015.

**Le 10 novembre 2015**, c'est au tour des salarié-es de la **Clinique Embats** à Auch (32) de se mettre en grève. Ils revendiquent des augmentations de salaire : 200 € pour les infirmières, 100 € pour les autres salariés et de meilleures conditions de travail. Les salarié-es tiendront 29 jours. C'est le 9 décembre en pleine nuit, sous l'égide du médiateur de la République, que les syndicats signent avec la direction, un protocole de fin de conflit.

**Le 1<sup>er</sup> décembre**, 98% des 200 salarié-es du centre de rééducation de la **Clinique des Grands Chênes** (Groupe Korian) de Bordeaux (33) se met en grève. Les grévistes sont déterminé-e-s face au gel de leurs salaires qui entraîne une baisse de leur pouvoir d'achat de 2,3%, depuis cinq ans. Elles et ils demandent une prime de Noël de 500€ et une revalorisation salariale de 3% compte tenu de la hausse du coût de la vie et des bénéfiques que réalisent le groupe KORIAN (1,5 millions : soit 200% d'augmentation depuis 2011, un chiffre record !)

*Prochainement,  
une édition  
«Les cahiers de  
la vie fédérale»  
reprendra l'intégralité  
des rôles et mission de l'UFSP,  
de sa composition et  
des activités de chacun.*

SYNDICATS - COMITÉS D'ENTREPRISES - ASSOCIATIONS - CLUBS...



Communication

PARTENAIRE



Demandez notre Catalogue  
**MATÉRIEL SYNDICAL**

ou Venez le découvrir sur

[www.LMcommunication.com](http://www.LMcommunication.com)



*Drapeaux, Matériel congrès,  
Autocollants, Badges,  
Mallettes, Sacs à dos  
Gilets, Tee-Shirts, Coupe-Vents,  
Casquettes, Polos,...  
Banderoles, Affiches, Flyers,  
Stands expo, Clés USB...*

*+ de 7 000 références  
d'objets personnalisés  
dans nos ateliers*

**Tél. 02 32 18 07 70**



**SÉRIGRAPHIE - BRODERIE  
IMPRESSION NUMÉRIQUE  
TAMPOGRAPHIE - SUBLIMATION**

Quand puis-je faire  
appel un expert ?

Un délégué syndical  
personnage de second plan ?

Le CE sera-t-il tenu  
de se réunir chaque mois ?

## Réforme du dialogue social : De nouvelles règles qui bouleversent les pratiques

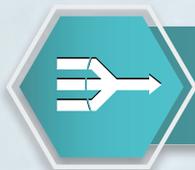
Va-t-on vraiment vers une amélioration  
de la démocratie sociale ?

Quel rôle pour mon  
comité d'établissement ?

Sur quels thèmes vais-je  
être informé et consulté ?



Un nouveau visage pour les représentants du personnel



Un regroupement des procédures d'information consultation



De nouvelles règles de négociation

## Présentation des nouvelles dispositions, débat et questions réponses

Quels impacts  
de la loi Rebsamen ?

L'égalité des salariés  
devant la loi en péril ?

**Vous voulez en savoir plus, contactez nous**  
**Nous sommes à votre disposition**  
**dans nos locaux de Metz, Paris**  
**ou dans tout autre lieu de votre choix**

Des NAO tous les 3 ans ?